Projet de sécurisation

Avenue de Vimy (corridor scolaire du Collège Stanislas)

12 mars 2024

À Québec, on dit oui à la courtoisie.





Plan de la présentation

- 1. Objectifs
- 2. Mise en contexte
- 3. Interventions proposées et révisées
- 4. Prochaines étapes



Objectifs de la rencontre

- Rappeler les objectifs en matière de sécurité routière
- Rappeler brièvement les aménagements prévus pour répondre aux objectifs
- Présenter les réaménagements révisés à la suite des différentes discussions
- Présenter les horizons des interventions prévues



Mise en contexte

- La sécurité routière est au cœur des préoccupations de la Ville
- Notre Stratégie de sécurité routière 2020-2024 en chiffres
 - 60 M\$ sur 5 ans, dont 25 M\$ pour les trottoirs (5 M\$/année)
 - 115 cheminements scolaires revus, corrigés et aménagés
 - 18 policiers dédiés à temps plein (Bureau de la sécurité routière)
 - 460+ traverses piétonnes réaménagées et sécurisées
 - 40 afficheurs de vitesse utilisés sur l'ensemble du territoire
 - 1 campagne de sensibilisation À Québec, on dit oui à la courtoisie



Mise en contexte Cibles

2024

- Aucune collision mortelle ou grave autour des écoles
- Diminution de 50 % ou plus des collisions mortelles ou graves sur tout le territoire

2040

Zéro décès de piétons et de cyclistes

Les cibles sont ambitieuses, mais réalistes.
L'évolution des perceptions et des comportements
de tous les usagers de la route
s'échelonnera sur plusieurs années



Concepts d'aménagement Corridors scolaires

Objectifs

- Sécuriser
 - Les déplacements des écoliers
 - L'accès au site de l'école
 - Les traverses piétonnes
 - Les zones de débarcadère
- Signaliser la zone scolaire
- Favoriser les déplacements actifs





Concepts d'aménagement Corridors scolaires

Géométrie de la rue

o Construction ou élargissement de trottoirs, intersections surélevées, création de débarcadères, etc.

Signalisation lumineuse

Panneaux de vitesse variable, panneaux clignotants, etc.

Marquage au sol

Traverses piétonnes pour les écoliers, etc.

Signalisation statique

o Panneaux de zones scolaires et de corridors scolaires, etc.

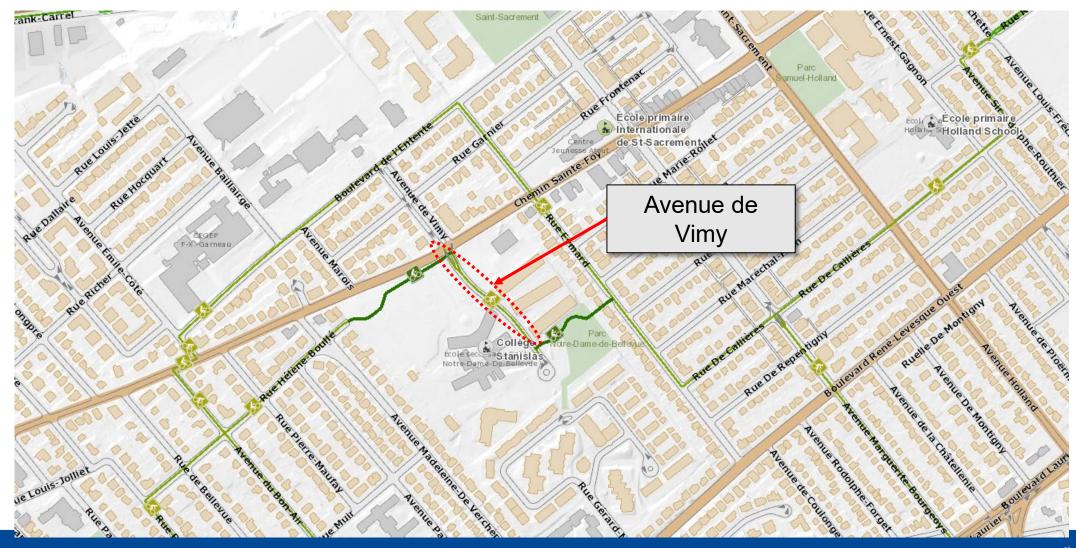


Concepts d'aménagement Collège Stanislas / école Saint-Sacrement

- Reconfiguration de l'intersection Hélène-Boullé / Madeleine-de-Verchères
- Construction de trottoirs des deux côtés de la rue Hélène-Boullé
- Réaménagement de l'avenue de Vimy, au sud du chemin Sainte-Foy
 - Atelier de juin 2022
 - Atelier d'octobre 2022 (cadre projet tramway)
 - Atelier d'avril 2023 (cadre projet vélo)
 - Présentation de mai 2023
 - o Réception des commentaires et ajustements à chaque étape



Localisation – Avenue de Vimy





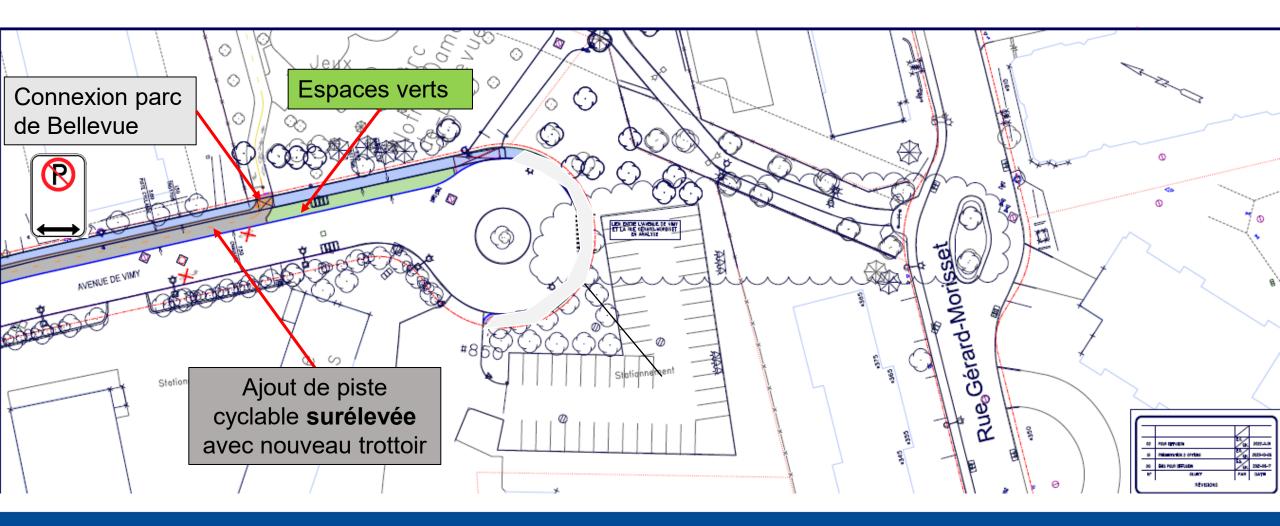
Avenue de Vimy

Rappel du concept présenté en mai 2023



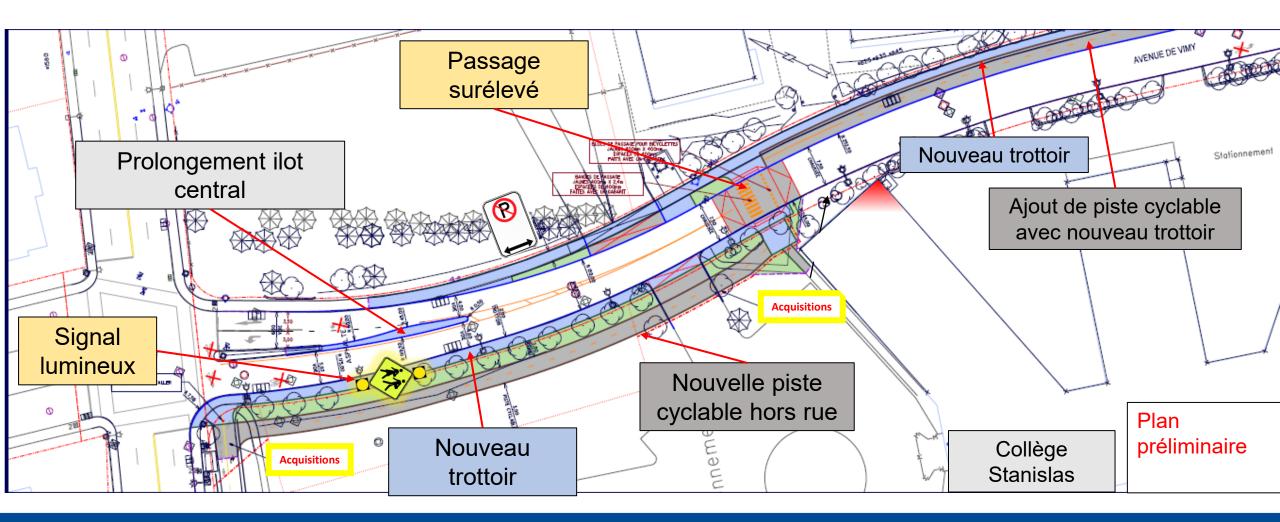


Interventions présentées – mai 2023



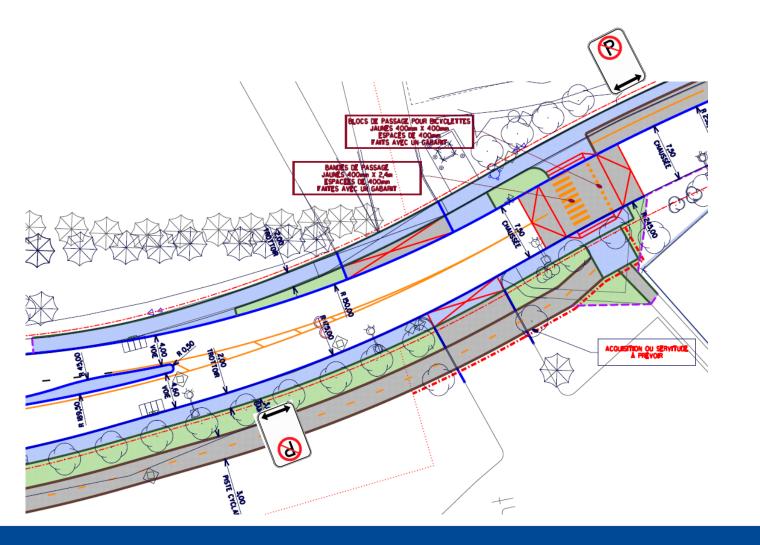


Interventions présentées - mai 2023





Interventions présentées – mai 2023



Caractéristiques:

Trottoir: 2 m de large

Piste cyclable : 3 m de large

Espaces verts : 3 m de large

Nouvelle chaussée : 7,5 m de large

Nouveau passage cyclo piéton :

Traversée surélevée Distance > 100 mètres ch. Sainte-Foy Alignement vers entrée/école

Arbres existants maintenus, ajout de zones déminéralisées

Stationnement interdit (~20 cases)



Lien cyclable Vimy: pourquoi à cet endroit?

- Option chaussée désignée sur Vimy: c'est la situation actuelle, avec ses enjeux de traversée et de visibilité déficiente en sortie du parc. En raison des débits combinés de cyclistes et de véhicules, cette option ne peut être maintenue.
- Option côté ouest seulement: impossible en raison de la proximité du bâtiment, de la largeur d'emprise disponible, des arbres à abattre.
- Option derrière le collège: ce terrain n'appartient pas à la Ville, et une importante acquisition serait nécessaire. Le passage d'une piste cyclable qui traverserait le stationnement ne permet pas d'optimiser la sécurité.



Lien cyclable Vimy: pourquoi bidirectionnel?

- L'analyse des comportements et la configuration des extrémités de la rue suggèrent un aménagement bidirectionnel cyclable sur Vimy (entre Hélène-Boullé et le Parc de Bellevue)
- Objectif: Rehausser le niveau de sécurité et de confort, entre autres pour les jeunes qui fréquentent le Collège Stanislas, nombreux à utiliser leur vélo (l'utilisation des supports le démontre)



Liens cyclables est-ouest (axes CVC et de Callières)

- **Perméabilité** et **connectivité** du réseau cyclable : comme la trame de rue n'est pas «régulière» dans le secteur, le lien cyclable à travers le parc doit être conservé, en complément du chemin Sainte-Foy (axe CVC).
- Pour les clientèles plus vulnérables, le passage dans le parc de Bellevue demeure le plus sécuritaire, le plus confortable et le plus rapide
- L'itinéraire alternatif Callières-Eymard-Sainte-Foy-Hélène-Boullé ne fonctionnerait pas bien vers l'ouest (traversées additionnelles).



Commentaires suite à la présentation de mai 2023

Les résidents des condominiums *Les allées de Bellevue* ont formulé plusieurs commentaires relatifs au retrait des espaces de stationnement:

- Déménagements
- Fournisseurs de service
- Entretien paysager
- Transport adapté
- Livraisons et services postaux

Ces commentaires ont été reçus et pris en compte, pour arriver à la solution que nous vous exposerons à l'instant.

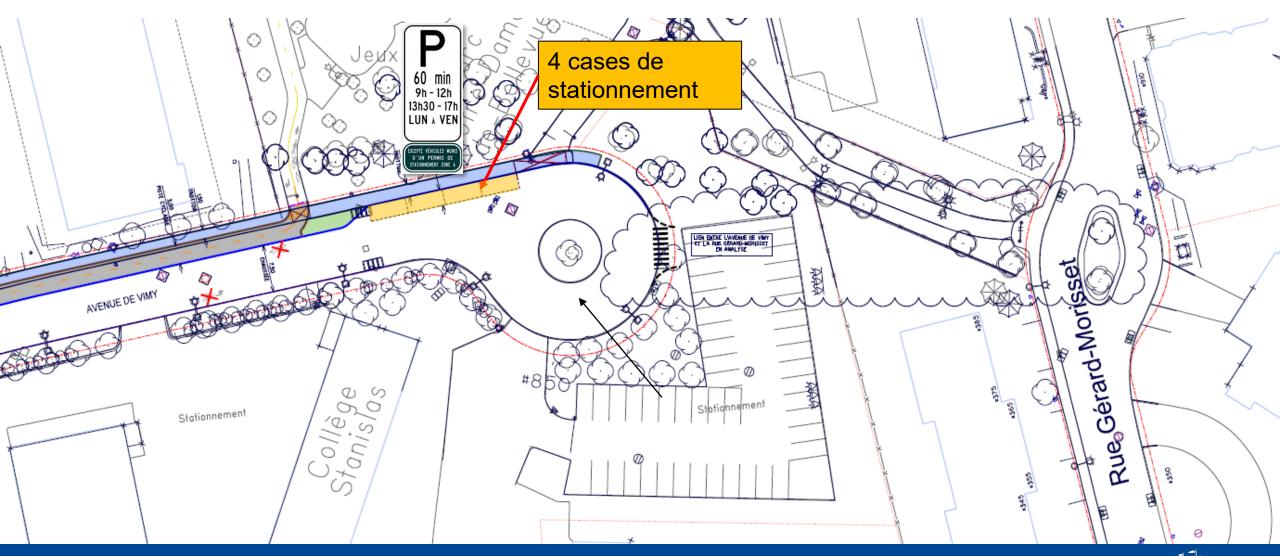


Avenue de Vimy Concept révisé



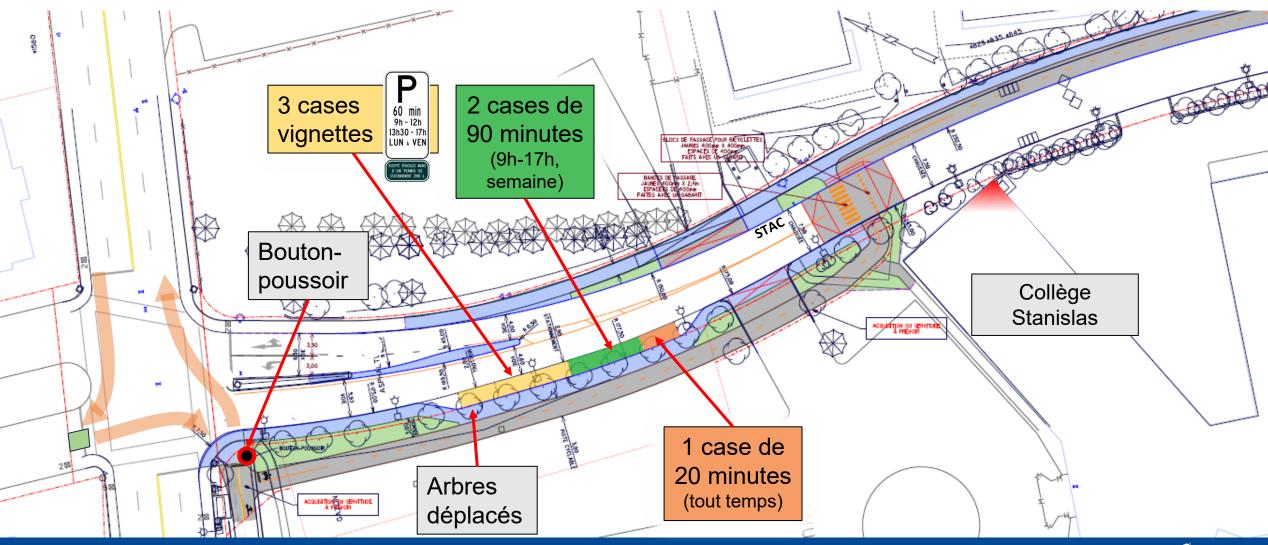


Révisions proposées





Révisions proposées





Gestion du stationnement sur rue

Cette configuration géométrique récupère le maximum d'espaces et permet une réponse aux différents enjeux soulevés:

- L'espace limité à 20 minutes est approprié aux besoins de courte durée (livraisons, services postaux, dépose-minute...)
- Les espaces limités à 90 minutes sont appropriés aux besoins de moyenne durée (soins, services privés, entretien...)
- Les besoins spéciaux peuvent se prévaloir des services de signalisation prioritaire ou d'occupation de chaussée (311)
- Le Service de transport adapté (STAC) a la permission de déployer sa rampe sur les axes cyclables



Gestion du stationnement sur rue

- La réglementation spécifique pourra être révisée à l'usage et au besoin
- Des espaces payants sont disponibles à proximité (court ou long terme)
- Le reste de la zone vignette 6 demeure accessible en tout temps aux détenteurs de vignette
- Les zones attenantes le sont également pour tous, en soirée et fin de semaine



Stationnement – Zone vignette numéro 6

- Créée à la fin des années 1980, et agrandie au fil des années par des consultations démocratiques
- Limitée à 60 minutes, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi, généralement des deux côtés de la rue

Nombre d'espaces	708
------------------	-----

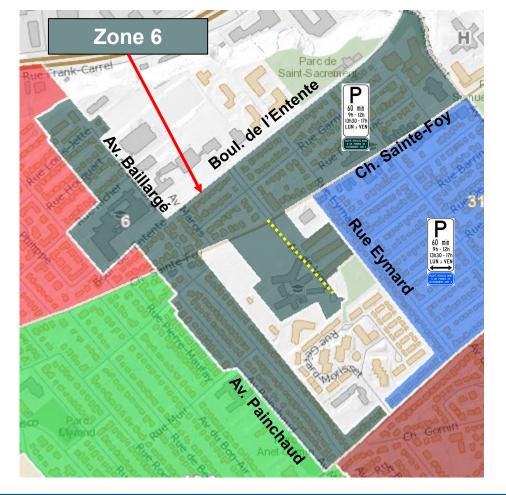
Vignettes résidants: 370

Vignettes commerçants: 22

Vignettes vendues: 392

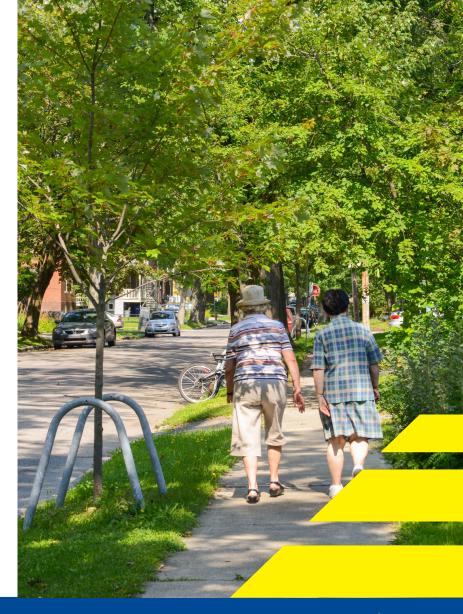
55 %







Prochaines étapes





Prochaines étapes

Étapes	Dates
Préparation des plans et des devis	Complétés
Retour et suivi auprès des citoyens	Mars 2024
Distribution des dépliants d'informations	Une semaine avant le début des travaux
Travaux de construction	Printemps 2024



Merci



